

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 6 novembre 2009  
(convocation du 26 octobre 2009)

Aujourd'hui Vendredi Six Novembre Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick  
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure,  
M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic,  
M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle,  
M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel,  
M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude,  
M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck,  
M. SOUBABERE Pierre, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude,  
Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie,  
M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis,  
M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie,  
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard,  
M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine,  
Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude,  
M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARCK Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle,  
M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,  
M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime,  
Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles,  
M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert,  
M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien,  
M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry,  
Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à cpter de 11 h 40  
M. CAZABONNE Didier à M. BOUSQUET Ludovic  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude  
Mme FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien jusqu'à 10 h 20  
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel à cpter de 12 h 10  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude  
M. AMBRY Stéphane à M. PAILLART Vincent  
Mme. BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DUPOUY Alain jusqu'à 10 h 50  
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine  
M. DAVID Yohan à Mme PARCELIER Muriel jusqu'à 12 h 00

M. DELAUX Stéphan à Mme. COLLET Brigitte  
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCASSOU Dominique à cpter à 12 h 15  
Mme. FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean  
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément  
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à cpter de 12 h 00  
M. MAURIN Vincent à Mme. MELLIER Claude  
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à cpter de 12 h 15

**EXCUSES :**

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association Club du Développement Local - Organisation du Salon de  
l'Entreprise en Aquitaine les 3 et 4 juin 2009 - Subvention de la Communauté  
Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La 11ème édition du salon de l'Entreprise s'est déroulée les 3 et 4 juin derniers dans le Hangar 14 du Quai Louis XVIII à Bordeaux.

Cette manifestation est devenue sur l'agglomération bordelaise un rendez-vous annuel pour les porteurs de projets et les acteurs de la création et du développement d'entreprises.

Elle se positionne aujourd'hui comme le troisième salon de province de ce type, après Lyon et Marseille.

Les porteurs de projets en création, reprise ou transmission d'entreprises constituent toujours la plus grande partie des visiteurs (75%), et les chefs d'entreprises, travailleurs indépendants et salariés se mobilisent davantage chaque année.

Ce salon s'inscrit également dans la dynamique actuelle d'entreprenariat en évoluant chaque année pour répondre aux attentes du public et en participant au développement du tissu économique de la région et de l'agglomération.

En 2008, le salon s'était agrandi avec plus de 200 stands professionnels répartis en espaces thématiques et avait réuni près de 7000 visiteurs contre 6 000 en 2007.

Dans le contexte économique actuel, le salon 2009 a voulu être le moteur de toutes les ambitions et a souhaité d'autant plus accompagner les projets et aider les TPE et les PME à se rencontrer.

Ainsi, les axes d'animation de ce salon ont été les suivants :

- Booster la création et la reprise d'entreprises par la mise en place de plate - formes de rencontre spécialisées pour certains profils (repreneurs et franchisés) et pour favoriser des contacts utiles entre les participants,

- renforcer l'offre auprès des T.P.E et des P.M.E en partenariat avec les clubs d'entreprises pour permettre aux entreprises de mieux se connaître, de renforcer leurs réseaux, et de s'adapter à la crise économique et financière actuelle.

Ainsi, seront mis en place un club TPE-PME et des rendez-vous business.

Dans le cadre de cette manifestation, la Communauté Urbaine a accompagné le Salon de l'Entreprise depuis plus de 10 ans, et contribue de manière importante au développement des entreprises.

Les objectifs du partenariat de la Communauté Urbaine avec le Salon ont concerné la présence de la Communauté Urbaine sur le seul évènement économique de cette ampleur en Aquitaine, et la valorisation des actions de la Communauté Urbaine en faveur des entreprises et des porteurs de projets notamment. Dans ce dernier cadre, la Communauté Urbaine met en place des outils d'information pour guider les entrepreneurs dans leur création et leur développement (annuaire de la création d'entreprise, guide des services aux entreprises, financement des réseaux d'accompagnement, des parcs d'activités et de pépinières d'entreprises), développement du réseau Inolia et soutien au développement des industries créatives et aux programmes de l'économie sociale et solidaire.

Les temps forts de ce salon ont été concrétisés par la tenue de conférences prospectives au cours desquelles ont été évoquées les dernières tendances de l'entreprenariat et par la remise de coups de cœur qui ont récompensé les entreprises aquitaines pour leurs initiatives en matière de création, de reprise, et de développement d'entreprises.

Compte tenu des projets en cours, deux thèmes ont fait l'objet de rencontres/débats avec le public du salon :

- un atelier sur l'économie verte développée sur le territoire de l'agglomération, qui a fait intervenir, pour faire témoigner envers le public du salon, des partenaires associatifs, de communes et d'entreprises dont l'expérience peut être utile aux créateurs et porteurs de projets.

- un atelier sur l'économie sociale et solidaire présentée comme un outil au service des nouveaux entrepreneurs et qui sera l'occasion de présenter le site portail développé par la CRESS et la Communauté Urbaine.

Ainsi, la Communauté Urbaine est apparu à deux niveaux :

- en assurant le parrainage officiel du salon avec l'attribution d'un espace de 36 m<sup>2</sup>, la présence du logo sur les supports de communication, la mise en avant du territoire communautaire comme lieu de développement des nouveaux entrepreneurs,

- en étant présente dans la communication du salon, à savoir le programme d'annonces, le guide du visiteur et le site internet.

Notre établissement public, qui a soutenu chaque année, depuis son démarrage en 1999, le Forum de la Création d'Entreprise et des Opportunités de Développement devenu le Salon de l'Entreprise en Aquitaine, a été sollicité en 2009 pour reconduire son soutien financier à hauteur de 38 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel T.T.C s'élevant à 425 808 € répartis comme suit :

<b>DEPENSES</b>	<b>€ T.T.C</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ T.T.C</b>
Achats	421 976	Ressources propres	310 049
Frais généraux	3 832	CRA	63 759
		Cg33	14 000
		CUB	38 000
<b>TOTAL</b>	<b>425 808</b>	<b>TOTAL</b>	<b>425 808</b>

Le Conseil Régional a entendu poursuivre son partenariat en assurant son soutien financier de 63759 € et sa présence active au moyen d'un stand important consacré à la question de la transmission et la reprise d'entreprises.

Le succès remporté par cette manifestation, que ce soit en terme de visiteurs ou de participation des institutionnels et organismes privés, et la possibilité pour la Communauté Urbaine d'y promouvoir les actions qu'elle conduit en faveur de son développement économique plaident en faveur du renouvellement du soutien financier de notre établissement public.

Aussi, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** d'accorder au Club du Développement Local une subvention d'un montant de 38 000 € pour l'organisation de la 11 ème édition du Salon de l'Entreprise en Aquitaine qui s'est déroulé dans les locaux du Hangar 14, Quai Louis XVIII à Bordeaux les 3 et 4 juin 2009.
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée, en vue de régler, notamment, les modalités de versement de lma subvention communautaire.

La dépense correspondante est inscrite au budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB D100.

, Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 6 novembre 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

M. JEAN-CHARLES BRON

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
27 NOVEMBRE 2009

PUBLIÉ LE : 27 NOVEMBRE 2009